



Genève, le 26 octobre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

Votation populaire du 28 novembre 2021: notice explicative réalisée par un panel citoyen

A l'occasion de la votation populaire du 28 novembre 2021, l'enveloppe contenant le matériel de vote inclut une notice explicative réalisée par un panel citoyen sur l'initiative populaire 174 « Pour l'abolition des rentes à vie des Conseillers d'Etat » et sur la loi concernant le traitement et la retraite des conseillers d'Etat et des magistrats de la Cour des comptes (LTRCECC) (Contreprojet à l'IN 174).

Destinée à faciliter la compréhension des objets susmentionnés, la notice contenue dans le matériel de vote envoyé aux Genevoises et Genevois a été rédigée par un panel indépendant. Cette action test s'inscrit dans le cadre du projet demoscans, soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Elle fait suite aux ateliers citoyens conduits par la chancellerie d'Etat en 2019. Pour mémoire, ces derniers avaient notamment mis en lumière des interrogations concernant la brochure explicative, perçue par certains comme trop dense et compliquée à lire.

Suite à ce constat, 21 panélistes tirés au sort, et représentatifs de la population genevoise titulaire du droit de vote, ont, durant quatre jours, auditionné partisans comme opposants à l'initiative (IN 174) et à son contreprojet (LTRCECC), ainsi que des expertes et experts indépendants. La notice qui résulte de ces échanges est composée de trois pages. La première page comporte des précisions sur les conditions de création de la notice ainsi que des informations générales concernant la rente actuelle des magistrat-e-s, l'initiative 174 et le contreprojet. La deuxième page est consacrée aux arguments pour et contre l'initiative 174 retenus par le panel. La troisième page propose les arguments en faveur et en défaveur du contreprojet (LTRCECC).

Le contenu de cette notice ne reflète que les délibérations du panel et n'a pas de caractère officiel. Il s'agit d'un projet-pilote visant à faciliter la compréhension des objets soumis en votation. Le détail de ce projet peut être consulté en ligne, à l'adresse www.ge.ch/teaser/panel-votation.

Pour toute information complémentaire: M. Emmanuel Cuénod, chef du service communication et information, CHA, T. 079 681 54 27.